

DÉPENDANCE AUX LAXATIFS

Par Profil supprimé Postée le 18/03/2014 21:35

Bonjour, mon médecin m'a donnée vos coordonnées sans trop savoir si vous vous occupiez de personnes ayant des troubles d'addictions médicamenteuses . Pour mon cas il s'agit des laxatifs que je prends à haute dose et je ne peux m'empecher d'en prendre . C'est vraiment devenu pour moi une addiction . J'aurais voulu savoir s'il y avait possibilité que vous m'aidiez . J'habite près de Dinan et je suis prete si necessaire à me rendre au CSAPA de la ville . Merci de m'avoir lue en espérant une réponse . Merci beaucoup .

Mise en ligne le 19/03/2014

Bonjour,

Face à votre addiction médicamenteuse, un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention des Addictions (CSAPA) pourrait effectivement vous aider. Les équipes pluridisciplinaires qui y travaillent (médecins, psychologues, travailleurs sociaux...) proposent, sous forme de consultations gratuites et confidentielles, une évaluation et une prise en charge aux personnes dépendantes à un produit.

Le CSAPA de Dinan, dont nous vous indiquons les coordonnées ci-dessous, traite les situations d'addictions médicamenteuses. Il correspond donc bien à votre situation. Nous vous encourageons à les appeler pour prendre un rendez-vous.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA LE ROSAIS ST MALO : ANTENNE DE DINAN

33 Boulevard Simone Veil
site Caserne de Dinan
22100 DINAN

Tél : 02 96 87 91 33

Site web : www.ch-dinan.com

Secrétariat : Lundi 14h-19h45. Mardi: 9h-12h30 et 14h-17h15. Mercredi: 9h-12h30 et 14h-16h45. Jeudi: 9h-11h30 et 14h-17h45. Vendredi: 9h-12h45 et 14h-16h15.

Accueil du public : Du lundi au vendredi sur rendez-vous. Possibilité de rendez-vous tardif jusque 19h le lundi.

Consultat° jeunes consommateurs : Adaptation des rendez-vous selon les disponibilités des jeunes de 15 à 25 ans avec ou sans entourage.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée